

## Avis d'absence prolongée (3 jours et plus)

Formulaire à remplir par les parents et à remettre à la direction adjointe de l'école

Je, soussigné(e) (nom du parent ou tuteur) \_\_\_\_\_, avise la direction de l'école de l'absence prolongée de mon enfant \_\_\_\_\_ du foyer \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ pour la raison suivante :

Participation à un événement d'envergure régionale, nationale ou internationale de nature sportive, scientifique, sociale, culturelle ou autres (précisez) ou pour un tournage. Si les parents décident d'accepter un contrat de tournage pendant les périodes de cours, ils doivent déposer à la direction adjointe le calendrier du tournage et une copie du contrat d'engagement pour un rôle ou un doublage.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Participation à un événement hors du commun de nature personnelle, par exemple : un voyage en famille. (précisez).

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Remarques :

#### Voyage, tournages et absences prolongées

- L'école ne peut encourager les absences pour tout autres activités extrascolaires comme des vacances familiales, activités sportives ou autres activités professionnelles artistiques comme les tournages, le "casting", le doublage et le mannequinat... Si toutefois l'activité a lieu, l'élève devra assumer le rattrapage des cours manqués.
- Puisque la priorité est la fréquentation scolaire, ces activités doivent s'effectuer en dehors de l'horaire régulier de classe. Il appartient aux parents de refuser les contrats ou de s'engager dans un projet de voyage qui pourrait entraver la réussite scolaire en cours d'année.
- L'élève est responsable de récupérer la matière manquée et les parents devraient engager un tuteur lorsque l'absence dépasse deux journées.
- Les enseignants ne sont pas tenus d'adapter le travail, de faire reprendre les examens ou de donner de la récupération avant le départ et au retour de l'élève.
- Si l'élève ne peut assister à une évaluation locale en raison d'une activité extrascolaire, celle-ci ne sera pas reprise. L'enseignant pourra, s'il juge cette évaluation essentielle, y attribuer la note « 0 ».
- L'élève qui effectue des tournages ou des voyages est soumis aux mêmes règles que les autres quant à sa participation aux cours d'art dramatique (voir prochain point).

#### Absence en art dramatique lors des travaux d'équipe, répétitions et spectacles

- Lorsque l'élève choisit l'école Robert-Gravel, il est conscient que le programme art dramatique-études exige à certains moments une présence après les heures de cours et lors des journées pédagogiques. Il reçoit d'ailleurs des unités de cours pour cette présence.
- Une absence à des répétitions, à des ateliers de création de groupe, à des travaux en équipe ou à un spectacle pourrait entraîner un échec en art dramatique, un retrait du spectacle ou un impact sur sa participation si aucune justification reconnue n'est fournie (billet médical, mortalité, convocation au tribunal). Un contrat de tournage ou un voyage ne peut être accepté comme motif d'absence.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Date  
**VERSO** ➔

## Plan de travail en raison d'une absence prolongée

Le document suivant doit être **obligatoirement** complété avec l'aide des enseignants concernés par l'absence et approuvé par la direction adjointe.

### Consignes :

- Vous devez indiquer chacune des matières pour lesquelles vous serez absent(e);
- Vous devez demander aux enseignants concernés le rattrapage que vous devrez faire durant votre absence;
- Vous devez faire signer chaque enseignant;
- Lorsque le document est complété en entier, vous devez rencontrer la direction adjointe qui signera ce dernier pour officialiser la démarche.

Matière(s)	Rattrapage	Signature de l'enseignant

---

Signature de la direction adjointe

---

Date